

# L'Etat n'est pas assez présent dans les NTIC

L'Etat n'a pas une politique cohérente en faveur du numérique. Telle est la conclusion du rapport d'information de la commission des Affaires économiques du Sénat rédigé par le sénateur de Vendée Bruno Retailleau. Alors que les derniers gouvernements se félicitent des progrès de la France en matière de nouvelles technologies, le rapport montre au contraire que notre pays pourrait bien mieux faire.

*« Il faut donner à l'Etat les moyens de piloter le passage au numérique en France. La France a abandonné toute capacité d'intervention dans le numérique alors que des pays comme les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la Corée ou encore la Suède ont gardé la main sur ce sujet ». Le constat est sans appel.*

**Et d'enfoncer le clou :***« Il ne sert à rien de se cacher derrière son petit doigt. Il y a aujourd'hui en France un manque d'incarnation de la volonté politique sur le grand chantier du numérique ».*

Pour lui, la cause du problème provient d'un manque de ligne claire initiée au plus haut niveau. Administrations et ministères sont morcelés et chacun a une opinion différente sur le sujet. Le manque de coordination est patent.

Le sénateur non inscrit préconise donc la création d'un « commissariat du numérique », directement rattaché au Premier ministre. Il pourrait *« donner un pilotage politique aux services de l'Etat concernés par le numérique mais éclatés entre des ministères aux logiques concurrentes ».*

Ce commissariat piloterait les administrations et aurait un rôle de prospective. Son action serait transversale afin de fédérer les acteurs en présence.